

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LYON, le 29 juin 2022

LANCEMENT DE LA 1^{ère} SOLUTION DE LIVRAISON DU CENTRE-VILLE DE LYON EN BATEAU ET VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE

À partir du 29 juin, Lyon sera la 2^{ème} ville française après Strasbourg à proposer la solution de livraison d'ULS au centre-ville par voie fluviale et vélos à assistance électrique. Ce nouveau service de logistique du « dernier kilomètre » fait suite à un appel à projets de VNF et de CNR associant la Ville et la Métropole de Lyon. Le modèle d'ULS permet de réduire les émissions de CO₂, la congestion routière et les nuisances pour les riverains.

Ce mercredi 29 juin a été inaugurée la première solution de livraison de marchandises au centre-ville de Lyon en bateau et vélos à assistance électrique, pour le dernier kilomètre. À terme, ce sont plus de 40 000 tonnes de marchandises qui seront acheminées chaque année en mode décarboné. La rotation d'1 bateau et 15 vélos permet de remplacer 150 camionnettes et réduit les émissions de CO₂ de plus de 92% par rapport au tout routier diesel.

Une solution mise en place avec les acteurs du fluvial à Lyon

L'histoire a débuté au mois d'octobre 2021 quand VNF (Voies navigables de France) et CNR (Compagnie nationale du Rhône) ont retenu la candidature de la société ULS (Urban Logistic Solutions) dans le cadre d'un appel à projet « logistique urbaine » lancé en association avec la Ville et la Métropole de Lyon.

ULS s'est vu attribuer deux emplacements pour déployer son projet de logistique durable : le premier sous le Pont Morand avec un bord à quai (à proximité de l'Hôtel de Ville), et le second au Port de Lyon Edouard Herriot pour installer un bâtiment logistique.

Les marchandises sont massifiées au Port de Lyon (palettes, caisses, Big Bag, colis et messagerie), elles sont chargées sur une barge fluviale, remontent le Rhône jusqu'au pont Morand en un peu moins de 50 minutes et sont transbordées sur le quai. Elles sont alors reprises par des vélos à assistance électrique pour la livraison finale aux particuliers, commerces et entreprises du centre-ville.

Un engagement fort en matière d'écoresponsabilité

Le modèle mis en place par ULS se veut très respectueux de l'environnement avec :

- Un pousseur équipé de nouveaux moteurs EMNR/5 fonctionnant au GTL (Gas to Liquid) intégrant des réductions de NOx et de particules fines, associé à une barge de 15 mètres au démarrage et de 30 mètres à terme pouvant charger jusqu'à 122 tonnes de marchandises.
- Deux grues 100% électriques, l'une au PLEH (26 tonnes avec une portée de 13 mètres), l'autre au quai du Pont Morand (22 tonnes avec une portée de 12 mètres). Les deux grues permettent le transbordement des marchandises des quais sur la barge fluviale.
- Un bâtiment logistique écoresponsable de 2800m² qui sera construit sur le PLEH en 2023, qui bénéficiera d'une certification HQE et intégrera une production d'énergie photovoltaïque (l'activité démarrera immédiatement dans un bâtiment temporaire et modulable de 300 m²).
- Au démarrage, un parc de 7 vélos à assistance électrique avec 7 remorques d'une capacité d'empport de 200 kg. Une augmentation du parc est prévue en lien avec la croissance du fret.
- 38 emplois créés à terme en CDI.

Au total, l'implantation d'ULS à Lyon représente un investissement de 5 millions d'euros :

- 3 millions € pour la construction du bâtiment logistique, portés par ULS SUP - Smart Urban Port,
- 2 millions € pour les équipements (portés par ULS Equipement) qui pourront faire l'objet d'un soutien financier de VNF dans le cadre du plan d'aide au report modal (PARM).

Si l'investissement en équipements pourra être accompagné par VNF dans le cadre de son programme PARM, l'exploitation et le fonctionnement du service d'ULS ne bénéficient quant à eux d'aucune aide publique et trouvent leurs équilibres dans des conditions de marché.

Au cœur des aspirations des citoyens

L'engagement pour une logistique urbaine durable est aussi une affaire de politique publique. La mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE) dans les métropoles comme celle du Grand Lyon, ainsi que les aspirations grandissantes des citoyens en faveur de solutions durables, créent un contexte favorable pour inventer de nouveaux moyens de livraisons du dernier kilomètre. Combiné à ces solutions, le transport fluvial apporte une réponse aux 3 maux principaux de la distribution des marchandises en ville : pollution, congestion routière et encombrement de l'espace public pendant les séquences de livraisons.

La parole aux partenaires :

« ULS apporte aux Lyonnaises et aux Lyonnais, aux acteurs du transport et aux chargeurs, une solution de logistique durable et globale, industrielle, massifiée et intégrée permettant de répondre aux enjeux du last mile. La solution ULS permet avec une rotation de bateau de 122 tonnes de marchandises et 15 vélos à assistance électrique avec remorques, l'économie de 150 camionnettes entrant dans le centre-ville. ULS réalisera enfin une collecte reverse de déchets recyclables dans les commerces et entreprises du centre-ville de Lyon. » **Thomas Castan, Président fondateur de ULS**

« Avec ce nouveau service de livraisons en centre-ville fortement congestionnés, le fluvial démontre toute sa pertinence en matière de logistique urbaine durable. Dans un souci constant de faciliter et d'accompagner le report modal vers le fluvial, VNF apporte un soutien décisif au développement de ce service, en soutenant financièrement l'acquisition d'équipements. Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner l'émergence de ce type de service à haute valeur ajoutée, au cœur de la Métropole de Lyon mais aussi dans toute la France où les agglomérations se sont historiquement construites autour des fleuves. » **Thierry GUIMBAUD, Directeur général de VNF**

« C'est le rôle d'une entreprise comme CNR d'impulser des projets au bénéfice de la transition écologique et d'une meilleure qualité de vie sur les territoires. La collaboration entre CNR, VNF et ULS, permet aujourd'hui de mettre à disposition des Lyonnais un service innovant de livraison en cœur de ville. À l'image des grandes transformations qui s'opèrent aujourd'hui sur le port de Lyon, il contribue à l'attractivité de la voie d'eau pour décarboner le transport de marchandises, au développement économique de notre territoire et à la respirabilité de notre métropole. » **Laurence BORIE BANCEL, Présidente du directoire de CNR**

« Nous sommes fiers d'inaugurer à Lyon la 2ème solution française ULS de livraison du dernier kilomètre. Elle permettra de réduire de 92% nos émissions de carbone, tout en désengorgeant le centre-ville et en améliorant la qualité de vie des riverains. A travers ce nouveau service accessible pour nos commerçants et restaurateurs, Lyon tire parti de sa position fluviale et retrouve les atouts et activités que lui permettent ses voies d'eaux et son Port. Je salue le travail partenarial réalisé avec la Métropole, VNF et CNR, pour proposer dès aujourd'hui la solution ULS sur notre territoire. » **Grégory Doucet, Maire de Lyon**

« La solution ULS s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la Métropole de Lyon vis-à-vis des flux de marchandises : dépollution, décarbonation, mutualisation, soutien aux activités commerciales et fabricantes en cœur d'agglomération. Notre projet de zone à faibles émissions (ZFE) conforte de nouvelles activités comme l'autopartage, le fret fluvial ou encore la cyclologistique. Lorsque les conditions sont réunies, les acteurs économiques inventent des modèles d'affaire adaptés aux enjeux de notre temps ! La Métropole va continuer de soutenir la logistique fluviale avec ses partenaires. Un schéma d'usage des rives fluviales (SURF) doit venir conforter cette orientation. » **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon**

A propos de :

Urban Logistics solutions (ULS)

De la lettre, au colis, à la palette, en passant par les farines et les boissons, la société a créé une solution globale de logistique urbaine durable en utilisant la voie d'eau et le vélo à assistance électrique avec remorque pour livrer les particuliers, commerces et entreprises à Strasbourg. Elle effectue aussi une collecte reverse de produits recyclables comme les papiers, cartons ou consignes. Après Strasbourg, ULS effectue sa deuxième ouverture à Lyon fin juin. Dix-neuf villes seront développées en France.

VNF

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. Acteur majeur du développement du transport fluvial, CNR gère 19 sites industriels et portuaires. Elle est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

Ville de Lyon

La Ville de Lyon est engagée aux côtés de la Métropole de Lyon et de l'ensemble des acteurs de la mobilité, pour porter des politiques publiques ambitieuses en matière de déplacements et de transport, faisant place aux solutions décarbonées. L'objectif est de proposer aux habitants, mais aussi aux professionnels, un bouquet de solutions durables adaptées à leurs besoins : autopartage, vélo, free-floating, transports en communs, logistique du dernier kilomètre... La logistique urbaine durable, déjà expérimentée à Lyon Confluence, prend une dimension nouvelle avec le développement de la livraison par voie d'eau : une solution particulièrement adaptée au contexte lyonnais et à la desserte des activités de la Presqu'île.

Métropole de Lyon : Pour la Métropole de Lyon, le port Edouard Herriot représente une ressource foncière et un outil majeur de multimodalité pour l'acheminement des marchandises, de l'énergie et des matériaux. La Métropole met en œuvre une stratégie globale en faveur de la décarbonation et de la rationalisation des flux de marchandises. Pour cela, elle élabore – en ce moment – un schéma de logistique des biens et des services. Dans ce cadre, la solution de livraison proposée par ULS correspond aux attentes de la collectivité et propose une solution et un modèle économique confortés par le projet de ZFE. Enfin, la Métropole apporte un soutien particulier à la logistique fluviale à travers le schéma d'usage des rives fluviales (SURF) et des appels à projets dédiés, à l'image de celui du pont Morand pour lequel ULS a été retenu.

CONTACTS PRESSE

ULS	Vincent Gouvion	vg@uls.eco / 06 86 46 07 32
VNF	Antoine Quidu	antoine.quidu@vnf.fr / 06 88 21 35 48
CNR	Béatrice Ailloud	b.ailloud@cnr.tm.fr / 06 07 27 46 07
Ville de Lyon	Laetitia Latapy	laetitia.latapy@mairie-lyon.fr / 06 16 81 43 66
Métropole de Lyon	Régis Guillet	rguillet@grandlyon.com / 06 98 51 59 94